



Coop de logements inauguré à l'hiver 2015, l'édifice située au 1451, Av. De Lorimier compte 60 logements dont 3 logements 5 1/2 (3 chambres) et 42 logements 4 1/2 (2 chambres).

**La recette du militant pour durer ne requiert-elle pas de croire en une cause juste, d'y travailler avec d'autres pour bâtir dans la confiance, la solidarité ?**



*« Heureusement que le sens de l'engagement existe dans notre société ! »*

**ROGER BÉLISLE**

La problématique du logement semble avoir existé de tout temps pour les appauvris. Ne trouve-t-on pas dans le livre du prophète Isaïe cette plainte : « Ma demeure m'est enlevée, arrachée...? » (Is 38,12) Plus près de nous, le pape François veut promouvoir la loi des 3 T (terre, toit, travail) pour assurer plus de justice aux moins-nantis.

Élevé au rez-de-chaussée d'un duplex dont le père était copropriétaire, le religieux éducateur Roger Bélisle s'est impliqué au Comité logement Ville-Marie [CLVM] durant son passage comme agent de pastorale sociale dans le Centre-Sud montréalais. La mission d'un tel emploi consiste à prendre « une option évangélique pour les pauvres et les personnes exclues et [à] la traduire par des pratiques de solidarité et de libération. »[1] Cette implication découlait du constat des sérieux problèmes de logement rencontrés dans le secteur. Qu'ils soient dus au coût élevé des loyers, à l'intransigeance de propriétaires qui négligent l'entretien de leur édifice, aux difficultés de cohabitation entre locataires ou à la pénurie des logements. Alors comment demeurer indifférent face aux mal-logés ? Son mandat pastoral l'a conduit à s'impliquer dans des actions de défense des

locataires et de dénonciation des inégalités en matière de logement. C'est par ce biais que Roger Bélisle a commencé à y militer il y a une douzaine d'années.



**Luc Guérard, huile sur toile, 1980**  
(Collection du Dr Louis Bélanger, dentiste)

« Heureusement, dit-il, que le sens de l'engagement existe dans notre société! » En témoigne l'existence de tels Comités dans les différents quartiers ou régions. Ces organismes populaires participent à l'action communautaire par leur approche visant à autonomiser les gens auprès de qui ils interagissent. Le Comité logement dans lequel Roger milite offre des consultations trois après-midi par semaine. Il organise des ateliers relatifs aux divers modes d'habitation sociale, tels coopératives, HLM et Organisme à But Non Lucratif [OBNL]. Leurs travailleurs communautaires font des représentations auprès des divers paliers de gouvernement. Mais ils proposent aux membres aguerris d'adhérer à un Comité de mobilisation pour mener des opérations plus engageantes. Y participer contribue à l'éducation citoyenne. Pour que ces actions obtiennent un certain retentissement, elles prennent diverses formes : lobbying auprès des élus, manifestation publique et parfois, des actions de résistance civile.


Afin d'atteindre davantage d'impact à l'échelle du pays, les Comités logement sont fédérés au FRAPRU ainsi qu'au Regroupement des Comités Logements et Associations de Locataires du Québec [RCLALQ].



## DES APPRENTISSAGES VÉCUS AU LONG DE SON EXISTENCE

« Vous devinez bien que la poursuite de tels engagements dépend des succès obtenus, sans quoi comment entretenir l'espérance d'améliorer une situation. » L'organisme a su conserver des maisons de chambre et favoriser l'ouverture de maintes coopératives d'habitation. Il est même arrivé qu'il mobilise la population locale pour empêcher la démolition de cinq habitations patrimoniales en vue de leur transformation en condo. Par contre, ce Comité logement doit composer avec la conversion de loyers en condos comme avec la reprise d'appartements par leurs propriétaires pour les offrir en logement de type AirBNB. Ces deux pratiques contribuent à réduire l'offre locative et à faire augmenter les coûts pour se loger.

Pour sa part et en solidarité avec les citoyens et citoyennes locataires, Roger poursuit son implication au Comité Logement parce qu'en dépit de certaines injustices et inégalités chez les citoyens moins-nantis, il croie encore possible d'améliorer les conditions de logement à force de ténacité dans les actions et revendications pour la sauvegarde des logements locatifs et le développement de l'habitation sociale.

La recette du militant pour durer ne requiert-elle pas de croire en une cause juste, d'y travailler avec d'autres pour bâtir dans la confiance, la solidarité ? Plus encore : oeuvrer dans le respect de la dignité des personnes en élargissant les perspectives pour assurer aux ménages et familles un avenir meilleur. Trouvez-vous que l'engagement des membres du CLVM peut s'avérer source d'espérance dans le contexte actuel de la rareté des logements ? 

### NOTE

- [1] *Les fondements de la pastorale sociale au Québec*, mars 2012, p. 4. Sachez que le prix des loyers se répercute souvent sur le budget familial lorsqu'il dépasse 25% des revenus; or c'est souvent le cas dans le secteur du Centre Sud montréalais.